

Activités d'intégration professionnelle

UE 05

<b>CATEGORIE :</b> PEDAGOGIQUE	<b>SECTION :</b> Instituteur Primaire
	<b>OPTION :</b>
<b>Année :</b> BLOC 1	
<b>Acronyme :</b> NPU13AIP	
<b>Langues d'enseignement :</b> Français	
<b>Coordonnées du service :</b> HELdB - CAMPUS CERIA Bâtiment 4C - 1er étage Avenue Emile Gryson 1 - 1070 Bruxelles	
<b>Enseignant responsable :</b> LAURIA SILVA Graciele	
<b>Autre(s) enseignant(s) de l'UE :</b>	RAES Nathalie – <a href="mailto:nathalie.raes@cnldb.be">nathalie.raes@cnldb.be</a> DESCAMPE S. - <a href="mailto:stephanie.descampe@cnldb.be">stephanie.descampe@cnldb.be</a> CAUDRON Benoît - <a href="mailto:benoit.caudron@cnldb.be">benoit.caudron@cnldb.be</a> MONTILLA Araceli – <a href="mailto:araceli.montilla@cnldb.be">araceli.montilla@cnldb.be</a> PIRLOT Barbara – <a href="mailto:barbara.pirlot@cnldb.be">barbara.pirlot@cnldb.be</a> HAESBROUCK Chloé – <a href="mailto:chloe.haesbrouck@cnldb.be">chloe.haesbrouck@cnldb.be</a> VANDERPUTTEN Laurent – <a href="mailto:laurent.vanderputten@cnldb.be">laurent.vanderputten@cnldb.be</a> MWAPE Yannick – <a href="mailto:Yannick.mwape@cnldb.be">Yannick.mwape@cnldb.be</a> EL ABBOUTI Fouad <a href="mailto:fouad.elabbouti@cnldb.be">fouad.elabbouti@cnldb.be</a> GABIAM Koessan – <a href="mailto:koessan.gabiam@cnldb.be">koessan.gabiam@cnldb.be</a> GILET Anne
<b>Nombre d'heures :</b> 225 h	<b>Nombre de crédits :</b> 21 ECTS (Facteur de pondération)
<b>Niveau du cycle :</b> 1	<b>Période :</b> Q1 & Q2
<b>Cadre européen de certification :</b> Niveau 6	
<b>Liste des UE pré requises :</b> Néant	
<b>Liste des UE co requises :</b> Néant	
<b>Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :</b> Cours obligatoire dans le programme.	



**Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :**

Au terme de sa formation, le bachelier en **Instituteur Primaire** est capable de :

**Au terme de sa formation, le bachelier en Normal primaire :**

- mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires ;
- entretenir des relations de partenariat efficace avec l'institution, les collègues et les parents d'élèves ;
- être informé sur son rôle au sein de l'institution scolaire et exercer la profession d'enseignant telle qu'elle est définie dans les textes légaux de référence ;
- maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique ;
- développer les compétences relationnelles liées aux exigences de la profession ; - mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique quotidienne ;
- travailler en équipe au sein de l'école ;
- concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer, les réguler ;
- planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage ;
- porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée ;
- améliorer les compétences linguistiques à l'oral et à l'écrit ;
- favoriser l'emploi d'un langage standard dans des situations de communication orale et écrite.

**Autres connaissances ou compétences prérequis :**

- maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit ;
- contenus linguistiques, grammaticaux et littéraires enseignés dans l'enseignement secondaire ;
- disposer d'un vocabulaire relativement étendu ;
- pouvoir mobiliser les acquis de fin de secondaire ;
- faire preuve de motivation ;
- faire preuve d'intérêt pour les savoirs et compétences en rapport avec le métier d'enseignant ;
- être capable de prendre des notes à l'audition, de synthétiser et de reformuler les contenus enseignés ;
- avoir des facultés de synthèse et d'organisation ;
- maîtriser les processus de pensée : compréhension, comparaison, catégorisation, raisonnement inductif et déductif ;
- capacité de consultation de références et de recherches bibliographiques.



**Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :**

**Atelier de formation professionnelle 1 :**

**Objectifs :**

**Objectifs :**

- faire émerger des compétences méthodologiques et un regard critique sur celles-ci ;
- expérimenter, observer et analyser les différentes composantes de la profession ;
- analyser et concevoir des séquences d'apprentissage ;
- analyser, tester une situation pédagogique pour évaluer la qualité des séquences réalisées afin de les réguler ;
- découvrir l'environnement scolaire en tant que futur(e) enseignant(e) : découvrir l'école et la classe, l'organisation matérielle et pédagogique, les ressources humaines et matérielles, l'organisation du temps d'activités en classe et hors-classe, le rôle des différents intervenants, les programmes utilisés pour les différentes disciplines, la vie dans l'établissement scolaire (comités, projet pédagogique, etc.) ;
- se familiariser avec l'organisation générale d'une école et comprendre les composantes organisationnelles, pédagogiques et académiques ;
- découvrir la spécificité de la classe eu égard aux composantes de l'organisation scolaire ;
- développer ses capacités d'observation ;
- expérimenter des méthodologies liées aux différentes matières enseignées.

**Contenu :**

- les référents officiels et la matière ;
- construire une fiche matière ;
- concevoir une séquence en mathématique ;
- méthodologie de l'observation et relation pédagogique ;
- préparer une séquence d'éveil ;
- préparer une séquence de français ;
- préparer une séquence de mathématique ;
- choisir et justifier les stratégies didactiques susceptibles d'amener les élèves à atteindre les compétences visées ;
- prendre une distanciation critique permettant d'évaluer le plus objectivement possible les qualités d'une séquence réalisée ;
- rédiger le compte-rendu d'activités d'observation ;
- préparer par binôme de deux étudiants au minimum 1 séquence d'éveil ;
- préparer au minimum 1 séquence d'apprentissage complète en mathématique, 1 séquence d'apprentissage complète en français et 1 séquence d'apprentissage complète en éveil.

**Maîtrise orale et écrite de la langue 1 :**

**Objectifs :**

**Progresser dans l'apprentissage d'une communication correcte et efficace dans toutes les situations, tant à l'oral qu'à l'écrit**

**Contenu :**

- Eléments d'orthographe grammaticale (révisions) :
  - ° Accords dans le groupe nominal
  - ° Formation de l'adverbe en -ment
  - ° Adjectif verbal / participe présent
  - ° Accord du participe passé
  - ° Accord du verbe
- Conjugaison (révisions)
- Productions écrites en lien avec des situations professionnelles.

- Productions orales en lien avec des situations professionnelles.

### Stages pédagogiques 1 :

#### Objectifs :

Le stage est l'occasion d'un contact avec le monde réel de la profession enseignante et avec les différents acteurs qui évoluent dans cet environnement spécifique. Grâce à cet espace de socialisation professionnelle, il offre l'occasion à l'étudiant de côtoyer une équipe pédagogique et d'interagir avec les élèves aux plans cognitif et socio-affectif. Cette période constitue un lieu de construction d'identité professionnelle et contribue : à légitimer d'une part l'appartenance au groupe enseignant caractérisé par des savoirs particuliers ; d'autre part à affirmer sa personnalité par rapport à ce groupe auquel le stagiaire va appartenir. Pour évoluer positivement dans cette identité, trois éléments vont permettre l'évolution de l'étudiant : l'élément motivationnel ou la considération du stagiaire de l'efficacité des composantes de son répertoire mobilisées à produire des effets désirés ; le soutien ressenti à mobiliser ces composantes ; enfin la possibilité de légitimer les actions posées et les voir reconnues par les formateurs.

Cette évolution identitaire s'exprime dans le développement des compétences professionnelles et donc de l'expérience dans le contexte du stage qui permet une confrontation à la réalité de la pratique de l'enseignement.

Le stage du bloc 1 est l'occasion d'une première expérience en contexte réel, d'une prise de conscience des contingences de la réalité du métier et surtout de d'une possibilité de s'y adapter. Par ce premier contact avec l'école et les matières à enseigner, ce premier stage met l'accent sur la validation du choix professionnel de l'étudiant.

En fonction du décret de formation des enseignants et de l'adoption de la modification de ce décret en décembre 2000, les étudiants du bloc 1 ont l'occasion de réaliser leur première expérience professionnelle en situation réelle. Cette expérience réalisée pendant une durée équivalente à deux semaines complètes de stage dans une classe d'école primaire consiste en activités d'observation, d'observation participante et en accompagnement du maître de stage lors des activités d'enseignement-apprentissage. Ces activités sont destinées à amener progressivement l'étudiant, grâce à l'étroite collaboration du maître de stage, à prendre progressivement une classe en charge.

Ce stage constitue en une sensibilisation au milieu scolaire, il doit permettre :

- La découverte de l'environnement scolaire en tant que futur(e) enseignant(e) : la découverte de l'école et la classe, l'organisation matérielle et pédagogique, les ressources humaines et matérielles, l'organisation du temps d'activités en classe et hors-classe, le rôle des différents intervenants, les programmes utilisés pour les différentes disciplines, la vie dans l'établissement scolaire (comités, projet pédagogique, etc.) ;
- La familiarisation avec l'organisation générale d'une école et la compréhension des composantes organisationnelles, pédagogiques et académiques ;
- La découverte de la spécificité de la classe eu égard aux composantes de l'organisation scolaire et le développement des capacités d'observation chez le stagiaire : caractéristiques de l'observation participante, modalité et instruments de cueillette de données, quoi observer, pourquoi et comment, observation critique de comportements d'apprentissage et d'enseignement, attitudes essentielles liées à l'intervention de l'enseignant auprès des élèves ;
- L'expérimentation des premières méthodologies liées aux différentes matières enseignées ;
- Le développement, lors des premières activités d'enseignement, d'habiletés de gestion de classe et l'application des règles de vie mises en place par le maître de stage. Il fera également preuve de cohérence dans la gestion du comportement des élèves.

Enfin, en prenant en compte le caractère progressif de la maîtrise des compétences attendues lors de la formation initiale, dans le bloc 1, les activités proposées dans le cadre du stage pédagogique doivent permettre au stagiaire de découvrir le métier d'enseignant en prenant progressivement un groupe classe en charge, de percevoir son intérêt et son potentiel dans la prise en charge du groupe classe.

En résumé : le stage permettra une première saisie des fondements de l'acte d'enseigner, du contexte social de la classe et du contexte scolaire qui caractérise de l'établissement. Il sera l'occasion d'amener le stagiaire à gérer progressivement le groupe classe dans les moments de prise en charge du groupe avec le soutien du maître de stage (présence).

Contenu :

- choisir et justifier les stratégies didactiques susceptibles d'amener les élèves à atteindre les compétences visées ;
- prendre une distanciation critique permettant d'évaluer le plus objectivement possible les qualités d'une séquence réalisée ;
- aller à la rencontre de la direction de l'école primaire, solliciter l'accord, remplir la fiche de renseignements et faire signer le contrat de stage ;
- aller à la rencontre du maître de stage et déposer les modalités du stage ;
- aller à la rencontre de l'équipe éducative ;
- participer aux activités avec les élèves ;
- rédiger le compte-rendu d'activités d'observation ;
- collaborer progressivement avec le maître de stage en vue de gérer les activités en accompagnant celui-ci ;
- préparer et donner par binôme de deux étudiants au minimum 1 séquence d'éveil ;
- préparer au minimum 1 séquence d'apprentissage complète en mathématique, 1 séquence d'apprentissage complète en français et 1 séquence d'apprentissage complète en éveil ;
- donner au minimum 1 séquence d'apprentissage complète en mathématique, 1 séquence d'apprentissage complète en français et 1 séquence d'apprentissage complète en éveil ;
- gérer progressivement le groupe classe pendant toute la durée du stage participatif en présence du maître de stage.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Atelier de formation professionnelle 1 :

- observation et analyse de situations et d'actions pédagogiques (sur le terrain ou en vidéo-enseignement) dans leurs dimensions didactiques, socioculturelles, socio-affectives et interdisciplinaires ;
- préparation de séquences réelles données sur le terrain (lors du stage d'observation participante) ;
- analyse réflexive de séquences réelles données sur le terrain ;
- lecture et discussion d'articles relatifs à l'école primaire ;
- mises en situations problèmes ;
- échanges, réflexions collectives.

Maîtrise orale et écrite de la langue 1 :

Cours magistraux, séances d'exercices, travaux pratiques, mises en situation, débats, travail personnel et collectif.

Stages pédagogiques 1 :

stage d'observation participante en classes primaires.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session			
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral
				Atelier de formation professionnelle 1	120	10	45%	50%	0%	0%	0%	50%	0%	0%	0%
Maîtrise orale et écrite de la langue 1	45	5	25%	0%	0%	20%	0%	0%	0%	60%	20%	0%	0%	80%	20%
Stages pédagogiques 1	60	6	30%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

**Méthode de calcul de la note finale d'une UE**

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

**Remarque :**

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

Pour les ateliers de formation professionnelle (présence obligatoire) :

- évaluation continue (non remédiable). La présence minimum est fixée à 75 %, à partir de l'inscription effective de l'étudiant. En dessous de ce taux de présence, l'étudiant se verra attribuer la note générale de 0 dans tous les cas de figure.

Si un étudiant est couvert par un certificat médical pour moins de 25% de présence, l'étudiant ne sera pas pénalisé. La note générale sera alors reportée sur la présence effective de l'étudiant.

Si un étudiant accuse moins de 25% de présence non couvert par un certificat médical, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 au prorata de son absence non justifiée. Il ne se verra attribuer la note générale de 0 que si l'absence dépasse 25 %.

Au moins un travail par période (soit 2 par quadrimestre) sera évalué et à remettre à la fin de l'AFP concerné. La farde AFP sera évaluée lors de sa présentation avant le départ en stage et une deuxième fois au dernier AFP.

Pour les stages pédagogiques (présence obligatoire) : Stages pédagogiques

En Bloc 1, le décret de la formation initiale prévoit 2 semaines de stage d'observation participante (soit 60 heures), celles-ci sont à effectuer dans leur intégralité. En cas d'absence (max 25% d'absence couvert par un certificat médical, cf RGE), l'étudiant est tenu de récupérer les jours d'absence la semaine qui suit la période de stage prévue par le calendrier académique pour valider cette période de stage.

Si un étudiant est couvert par un certificat médical pour moins de 25% de présence, l'étudiant ne sera pas pénalisé. Dans ce cas, l'étudiant doit récupérer les jours d'absence en stage la semaine qui suit le stage. En cas de non-récupération, la note générale sera alors reportée sur la présence effective de l'étudiant.

Si un étudiant accuse moins de 25% de présence non couvert par un certificat médical, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 au prorata de son absence non justifiée. Il ne se verra attribuer la note générale de 0 que si l'absence dépasse 25 %.

L'étudiant sera autorisé à aller en stage à condition :

- qu'il participe aux AFP de l'année en cours (AFP acquis ou non).
- qu'il présente au psychopédagogue sa farde AFP en ordre, compte tenu des modalités prévues par le psychopédagogue aux AFP des 4/2/19 et 11/2/19. Une fiche d'autorisation de départ en stage doit être signée par le psychopédagogue.

**La note de l'UE est calculée selon les modalités suivantes :**

- si aucune des notes n'est strictement inférieure à 10/20, la note finale est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage;

**Les ateliers de formation professionnelle, la maîtrise orale et écrite de la langue et les stages pédagogiques doivent être réussis séparément pour la validation de l'UE.**

Justifier la NR en 2de session :

- . **Les travaux sont à remettre à la fin de l'AFP. - Les ateliers de formation professionnelle ne sont pas remédiables car il s'agit d'évaluation continue effectuée en grande partie en atelier ;**
- **Les stages pédagogiques ne sont pas remédiables car il est impossible de les organiser en deuxième session.**

\* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est  $\geq 10/20$ .

**Informations complémentaires :**

**Pour les stages pédagogiques (présence obligatoire) :**

**L'évaluation est prévue sur base de la remise d'un rapport contenant :**

- présence (cf informations ci-dessus)
- préparations des séquences de math, français, éveil, 50% (non remédiable).
- farde de stage (présentation, organisation, documents en ordre), 20% (non remédiable).
- auto-évaluation, 10% (non remédiable).
- rapport du maître de stage et rapport du professeur visiteur (facultatif), 20% (non remédiable).



**Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :**

À l'issue du cours de Atelier de formation professionnelle 1, l'étudiant est capable de :

- Utiliser les référents officiels que sont les socles de compétences et le programme du CECP pour la construction d'une séquence d'apprentissage.
- Expliquer en détail le fonctionnement d'une classe primaire.
- Analyser la géographie de la classe.
- Rédiger une consigne.
- Rédiger une analyse-matière.
- Rédiger une fiche de préparation.
- Préparer une séquence d'apprentissage en 3e ou 4e primaire.
- S'autoévaluer.
- Adopter une attitude et une présentation correctes.
- Montrer de l'intérêt pour les savoirs.
- Communiquer de façon cordiale.
- Assurer un aspect formel soigné de la préparation : qualité de la présentation, maîtrise de l'expression écrite, orthographe.
- Réaliser une fiche matière : identifier et définir les concepts, illustrer, exemplifier, schématiser les notions.
- Cibler la (les) compétences poursuivies et l'intention pédagogique.
- Structurer la démarche méthodologique dans sa globalité : mentionner les principaux moments didactiques de la séquence.
- Énoncer les consignes de tâche pour ces différents moments et les questions.
- Se référer de façon critique à des sources bibliographiques (programmes, manuels, ouvrages, sites Internet).
- Organiser les situations d'enseignement en moments didactiques singuliers.
- Structurer les connaissances des élèves (formulation, conceptualisation, synthèse,..).

À l'issue du cours de Maîtrise orale et écrite de la langue 1, l'étudiant est capable de :

À l'issue du cours de Stages pédagogiques 1, l'étudiant est capable de :

- Utiliser les référents officiels que sont les socles de compétences et le programme du CECP pour la construction d'une séquence d'apprentissage.
- Expliquer en détail le fonctionnement d'une classe primaire.
- Analyser la géographie de la classe.
- Rédiger une consigne.
- Rédiger une analyse-matière.
- Rédiger une fiche de préparation.
- Préparer une séquence d'apprentissage en 3e ou 4e primaire.
- S'autoévaluer.
- Cogérer avec le maître de stage une classe de 3e ou de 4e primaire.
- Gérer une séquence d'apprentissage de français.
- Gérer une séquence d'apprentissage d'éveil artistique.
- Gérer une séquence d'apprentissage en mathématique.
- Gérer une séquence d'apprentissage en éveil.
- Confectionner une farde de stage.
- Respecter les enfants dans leur diversité, éviter toute forme de discrimination.
- Assumer la prise en charge du groupe classe dans son entièreté. Se responsabiliser dans sa position de référent face à l'enfant. Assumer les charges liées au rôle d'enseignant (surveillances légales, corrections, ...).
- Accepter et intégrer les remarques du maître de stage et des formateurs.
- Adopter une attitude et une présentation correctes.
- Montrer de l'intérêt pour les enfants et accepter les points de vue des élèves.
- Montrer de l'intérêt pour les savoirs.
- S'exprimer de manière précise et intelligible.
- Adapter son langage au niveau des élèves.
- Se préoccuper de la qualité de la langue des élèves. Chercher à corriger les erreurs des élèves dans leurs communications orales ou écrites.
- Communiquer de façon cordiale.



- Respecter les règles de la langue écrite dans les productions destinées aux élèves.
- Assurer un aspect formel soigné de la préparation : qualité de la présentation, maîtrise de l'expression écrite, orthographe.
- Réaliser une fiche matière : identifier et définir les concepts, illustrer, exemplifier, schématiser les notions.
- Cibler la (les) compétences poursuivies et l'intention pédagogique.
- Structurer la démarche méthodologique dans sa globalité : mentionner les principaux moments didactiques de la séquence.
- Enoncer les consignes de tâche pour ces différents moments et les questions.
- Se référer de façon critique à des sources bibliographiques (programmes, manuels, ouvrages, sites Internet).
- Organiser les situations d'enseignement en moments didactiques singuliers.
- Enoncer clairement les consignes et questions aux élèves.
- Inciter les élèves à réfléchir pour choisir la (les) procédure(s) nécessaire(s) à la résolution de la question ou du problème posé.
- Solliciter les élèves à répondre, à dialoguer, à verbaliser,...
- Structurer les connaissances des élèves (formulation, conceptualisation, synthèse,...).
- Prendre connaissance des tâches proposées habituellement par le MDS en vue de l'exercitation et du contrôle des apprentissages.
- S'assurer que les élèves se conforment aux exigences de l'activité menée (superviser, contrôler, relancer l'activité).
- Percevoir et réguler le fonctionnement de la classe. Repérer et corriger des problèmes de déroulement qui nuisent au fonctionnement du groupe.
- Appliquer des routines mises en place par le maître de stage.
- Valoriser le travail des élèves, encourager les attitudes, les comportements actifs.
- Faire preuve de cohérence et d'équité dans la gestion des comportements des élèves.

**Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :**

**Atelier de formation professionnelle 1 :**

Des notes sont présentes sur le site de la Haute Ecole mais l'étudiant devra également obligatoirement se procurer :

- Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (2002). Programme d'études pour l'enseignement primaire. Bruxelles : Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces asbl.
- Ministère de la Communauté française, Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, Direction de la Recherche en Education et du Pilotage (Interréseaux), Commission commune de Pilotage de l'Enseignement obligatoire (1999). Socles de compétences. Bruxelles : Ministère de la Communauté française.
- Rey, B. (1998). Faire la classe à l'école élémentaire. Paris : ESF.

**Maîtrise orale et écrite de la langue 1 :**

- Braun, A., Cabillau, J.-F., Le français pour chacun. Plantyn.
- Documents de travail mis à disposition des étudiants sur le campus numérique pour chaque activité d'apprentissage.

**Stages pédagogiques 1 :**

l'étudiant devra également obligatoirement se procurer :

- Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (2002). Programme d'études pour l'enseignement primaire. Bruxelles : Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces asbl.
- Ministère de la Communauté française, Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, Direction de la Recherche en Education et du Pilotage (Interréseaux), Commission commune de Pilotage de l'Enseignement obligatoire (1999). Socles de compétences. Bruxelles : Ministère de la Communauté française.



**Description des sources, des références et des supports SUGGERES :**

**Atelier de formation professionnelle 1 :**

**Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

**Maîtrise orale et écrite de la langue 1 :**

- Moriamé, M.-A., Outils d'orthographe. Une méthode simple à l'usage de tous. Les éditions namuroises.
- Moriamé, M.-A., Outils d'orthographe. Jeux et exercices. Les éditions namuroises.
- Moriamé, M.-A., Outils de conjugaison. Une méthode simple à l'usage de tous. Les éditions namuroises.
- Moriamé, M.-A., Outils de conjugaison. Exercices progressifs. Une méthode simple à l'usage de tous. Les éditions namuroises.

**Stages pédagogiques 1 :**